

## Lettre en mémoire du camp de Rivesaltes

Lettre à la mémoire de ceux qui ont œuvré *corps et âme* pour sauver ces enfants, femmes, hommes, malades, vieillards parqués dans ce camp de regroupement familial, ce camp d'internement français, ce camp de concentration, ce camp de l'anti-France, ce camp de la honte.

Parmi ces « sauveteurs », des juifs français qui ont secouru des juifs étrangers.

Etre juif étranger.

Leur crime.

Des indésirables.

7 Janvier 1941 – octobre 1942

Rivesaltes, vin doux et sucré.

Voilà ce que je connaissais de toi avant le mercredi 25 novembre 2009, 10 heures. Ce jour là, j'ai rencontré la mémoire, celle de mon grand père qui ne m'avait rien dit, mais qui avait laissé une si belle trace. Il fallait simplement prendre le temps de la suivre.

J'ai parcouru une toute petite partie de tes allées entre les baraques défoncées, au bras de mon père. Il faisait beau.

Nous sommes restés quelques heures.

Le temps de nous filmer avec Paul Niedermann, un ancien enfant interné et sauvé, pour le documentaire réalisé par Sylvie Cozzolino, « *Xavier Vallat, un bon français* ».

Le temps d'apprendre le rôle bien involontaire que tu as joué dans la vie de milliers d'êtres humains que l'on a dépossédé de tout au nom d'une race si supérieure.

Tu te dénommes en fait le Camp Joffre. Tu proposes une surface de 600 hectares. Tu es dix fois plus grand que ton homologue à Gurs, qui lui, a une vue imprenable sur les Pyrénées.

Tu as été mis à la disposition de la préfecture le 10 décembre 1940.

La surface bâtie est de 13 hectares, 9 îlots sont aménagés sur les 16 existants, où sont disposés 150 baraques. Mais des baraques en dur, pas comme celles du camp de Gurs qui sont en bois.

Une cité d'enfants doit même y être organisée !

Tu serais en mesure d'accueillir, après réfections, de 17 000 à 18 000 « hébergés ».

Pour des motifs de publicité comme le rappelle le Docteur Joseph Weill, on a changé d'appellation. Ainsi, il n'y a plus de « camps ». Il existe uniquement des « *centres surveillés* ». Il n'y a plus « *d'internés* ». Il n'existe plus que des « *hébergés* » également « *surveillés* ».

*« Quelle peut bien être la mentalité des architectes et des constructeurs, qui sur l'ensemble du territoire, dessinent et dressent les mêmes plans des camps, édifient les mêmes masures pitoyables sans air, sans lumière, comme pour se moquer des besoins physiologiques, élémentaires du corps humain ; installent les bacs – flancs, les châlits trop étroits, trop courts, étagés, d'un accès difficile, dangereux, destinés à des caricatures d'hommes ; des lucarnes sans vitres, des bas côtés qu'il faut atteindre en rampant – de telle sorte que la pénombre et l'air vicié chassant toute vie, le froid et l'humidité pénétrants exhalent, de concert avec l'âcre odeur de misère et de pauvreté, les relents de la déchéance humaine savamment recherchée et méthodiquement préparée ? »*

À Rivesaltes, les baraques sont construites en fibrociment, les toits recouverts de briques, le plancher en ciment, les fenêtres sont suffisamment larges pour permettre une aération et un éclairage satisfaisants. À noter qu'aucune baraque n'est pourvue d'un poêle.

Fin décembre 1940, le docteur Joseph Weill représentant l'Œuvre de Secours aux Enfants (OSE) alerte les autorités après avoir eu connaissance du projet de création d'une cité d'enfants :

*« Rivesaltes est dénommé le Sahara du midi par les gens du pays. Il est orienté dans la direction Nord Sud dans une vallée où le paludisme est endémique, étalé sur un plateau exposé sans résistance à la tramontane. Le sol est pierreux où ne pousse aucune végétation, n'offre aucune protection contre le soleil intense et rend difficile le problème de l'alimentation en eau. Il s'ajoute à ces contre-indications permanentes, celle de la réunion d'un si grand nombre d'enfants dans les conditions données. Expérience délaissée en zootechnie, elle est absolument inédite en matière d'hygiène humaine. »*

Le 3 janvier 1941, une violente tempête endommage gravement une partie des installations et les travaux du nouveau centre sont interrompus.

Les premiers internés viennent du camp d'Agde le 7 janvier 1941 (restent 200 personnes au camp d'Agde, on prévoit la fermeture de ce camp).

2<sup>ème</sup> convoi = 1 500 personnes

Le directeur Gustave David H tente de repousser l'ouverture du camp, pour gagner du temps il déclare à la préfecture une épidémie de rougeole. Il fait mettre l'ensemble des internés en quarantaine.

28 février 1941 = 793 personnes de Brens

10 mars 1941 = 1 226 personnes de Gurs dont 570 enfants de moins de 16 ans dont Paul et son frère.

Mars 1941 = 1 160 personnes d'Argelès, familles avec enfants, juives, tsiganes, espagnoles.

Six mois sont passés, nous sommes en mai 1941.

*« Les camps sont sales,  
Sales sont les baraques et les paillasses.  
Sales, les hommes, les femmes, les enfants.  
En peu de semaines, il devient impossible de lutter contre la vague montante  
de déchets, de décombres qui s'amoncellent dans ces étroites écuries où  
doivent loger deux à trois fois plus d'habitants qu'elles ne pourraient en  
recevoir.  
Et puis, les hommes cessent de lutter contre la saleté, et la saleté devient  
leur seconde nature, une position antisociale, une protestation constante  
contre l'ordre et la civilisation au nom desquels s'exerce cette oppression  
arbitraire. »*

Pourtant dès le mois de février 1941, des propositions simples et facilement réalisables ont été présentées. M.Wright, ingénieur sanitaire de la fondation Rockefeller, propose de déléguer dans chaque camp, pendant plusieurs semaines, un ingénieur résident, pour mettre au point un plan d'assainissement... Il estime qu'après deux ou trois semaines d'un travail suivi, un assainissement correct pourrait être obtenu dans chaque camp. Inutile d'ajouter que cette solution, financée par les œuvres, n'a jamais été prise en considération.

En juin 1941, la situation s'aggrave, un nouveau rapport est rédigé au nom du Comité de Coordination pour l'assistance dans les camps (dit *le Comité de Nîmes*).

*« L'absence d'installations hygiéniques élémentaires, l'insuffisance extrême de la protection sanitaire, la sous alimentation en disproportion flagrante avec les ressources actuelles du pays, la mauvaise répartition des mets et l'état de détérioration de la marchandise ; le dénuement vestimentaire extrême, le surpeuplement des baraques dans lesquelles la population de toutes ces femmes, enfants, malades et vieillards est entassé...  
... le degré plus ou moins accentué de la pollution des eaux, l'état lamentable des W-C, la désinfection rudimentaire, le fléau des rongeurs et des insectes qui en résulte, ont créé une situation critique d'une gravité extrême dans les grands centres.  
La menace de mort, d'infirmités souvent permanentes, des souffrances morales, insurmontables, planent sans cesse sur cette malheureuse population.  
La commission d'hygiène... jette une nouvelle fois un cri d'alarme.  
La responsabilité immédiate des autorités est lourdement engagée à tous les échelons et davantage celle des administrations locales... »*

Il est urgent d'agir.

Comme à son habitude, le Docteur Joseph Weill alerte, décrit les faits, secoue les consciences, les mauvaises consciences, propose des solutions.

L'administration a des devoirs envers ces internés, les organisations privées d'assistance sont là pour suppléer et non pour pallier toutes les déficiences de la dite administration. Le Docteur souhaite mettre en place une assistance alimentaire pour lutter contre la cachexie. Ce plan d'aide ne sera autorisé au sein du camp de Rivesaltes qu'à partir de février 1942. Très vite, les internés cachectiques verront leur état s'améliorer.

La maladie de la faim est déclarée très tôt sans émouvoir les autorités compétentes. Les premiers cas sont d'ailleurs contestés. Cette affection est une épidémie virulente.

Séance du 14 janvier 1942 : des mesures urgentes de secours sont proposées, avec enfin l'approbation de M. André Jean Faure, l'Inspecteur Général des camps, en charge de ce dossier depuis septembre 1941. La date du début des secours, organisés par les œuvres du Comité de Nîmes et financés par le Joint, organisation américaine juive, est fixée au mois de février 1942. Un programme de « suralimentation » est mis en place. Ces victimes de la famine organisée vont être « suralimentés ». Mot tellement poli pour ne pas froisser les autorités, pour ne pas dire qu'ils crèvent de faim.

Ce programme fait l'objet d'un état des lieux, de statistiques, de photos, de commentaires pour le justifier auprès des autorités, pour qu'il soit légal.

Il le sera.

Il permettra d'améliorer notablement l'état famélique des internés. Mais cette amélioration est précaire car dans ton camp comme dans d'autres, la nourriture destinée aux internés n'est distribuée qu'en partie.

Les enfants, dans ce camp de regroupement familial, où jamais les familles ne furent regroupées, n'avaient pas leur place.

Il fallait les sortir à tous prix.

Certains sont partis aux Etats-Unis, trois convois ont été formés, d'autres sont envoyés dans les homes d'enfants de l'OSE, la plupart dans la Creuse. Il faut décider les parents à se séparer des enfants, remplir des papiers, demander des visas de sortie, d'entrée, de transit, des autorisations pour quitter le département. Andrée Salomon, Vivette Hermann-Samuel s'activent.

Le préfet Jean Benedetti est d'une aide précieuse.

Le docteur Joseph Weill se reproche de n'avoir pas consacré davantage d'énergie, de temps à sortir le plus d'internés des camps. Améliorer la vie dans les camps, justifiait l'existence de ces camps.

Or, ton existence n'était pas justifiable.

Le pire est à venir.

Été 1942, il ne reste presque plus d'enfants chez toi.

Été 42, sont décidés les rafles en zone Sud.

Le 7 août : réunion des œuvres et du directeur du camp, qui veut rapatrier les enfants placés dans les homes, dans ton camp. Cri d'effroi et de rage d'Andrée Salomon, qui après tous ces efforts pour les sauver, ne veut pas les envoyer à la mort.

Prévenir les parents de ne pas donner l'adresse des enfants, ces anges vont parcourir le camp. Les deux premiers convois partiront sans enfant. Merci à Gilbert Lesage, « *la taupe* » de Vichy au sein du Comité de Nîmes.

Mais tu vas devenir, et quelle honte, centre de regroupement pour envoyer ces enfants, ces femmes, ces hommes, ces vieillards en déportation. Des commissions de criblage sont organisées pour savoir qui part, qui ne part pas. Andrée Salomon et Paul Corrazi font leur possible pour éviter les déportations. Une des internées volontaires ne supporte pas ce spectacle et demande dès septembre « sa mutation » au camp de Gurs.

Le camp se vide.  
Les trains pleins sont dirigés vers Drancy.

Tu seras le camp d'autres internés.  
Seront – ils mieux traités ?

Aujourd'hui, qui peut imaginer sur ce camp en ruine, l'horreur qui s'y est passée ?  
C'est une chance d'avoir pu te visiter, il y a presque 6 ans.  
C'est un devoir que tu deviennes un lieu de mémoire,  
que l'on sache où tu es,  
que l'on te trouve sans difficulté,  
que l'on apprenne ce qui s'est passé sur cette terre aride où rien ne pousse,  
que l'on puisse se recueillir,  
déposer des fleurs, des pierres.

Nous le devons à ces morts, à ces enfants sauvés au prix de la séparation souvent brutale et définitive d'avec leurs parents.

Je pense à Julien,  
Je pense à Paul, infatigable témoin, qui a eu le courage de publier les lettres de sa mère au sein de ton camp, qui a le courage de raconter son histoire d'enfance volée.

Je te dois beaucoup.  
Tu m'as rendue responsable de la mémoire de mon grand père.  
Grâce à toi, j'ai découvert tous ses combats.  
Son combat contre la faim commencé dans les camps s'est poursuivi après guerre.  
Il fallait alors secourir « les mal-vivants ».

Aude Grégoire

**PS :** Quelques indications :

Docteur Joseph Weill « *Contribution à l'histoire des camps d'internement dans l'Anti-France* », éditions CDJC, Paris 1946

Sylvie Cozzalino réalisatrice du documentaire « *Xavier Vallat, un bon français* », FR3 Lyon, 2010  
Le Comité de coordination pour l'assistance dans les camps comptera jusqu'à trente œuvres de secours, laïques, religieuses, nationales, internationales.

Cette lettre est issue des « Lettres de Rivesaltes ».  
Un projet initié par l'artiste Anne-Laure Boyer  
pour le Mémorial du camp de Rivesaltes  
dans le cadre de son inauguration.

Les lettres y ont été exposées d'octobre 2015 à juin 2016.

La diffusion et la reproduction de cette lettre  
sont soumises à l'autorisation expresse de son auteur  
et de l'artiste.

Si vous souhaitez engager  
une correspondance avec l'auteur de cette lettre,  
rendez-vous dans la rubrique  
«correspondre avec les auteurs» sur le site du projet.

[www.lettresderivesaltes.com](http://www.lettresderivesaltes.com)